



VENDREDI 7 JUIN 2024

MAINTIEN À DOMICILE DES SENIORS : PAS-DE-CALAIS HABITAT ET LA CARSAT S'ENGAGENT

L'un des enjeux de ce 21^{ème} siècle est d'apporter des solutions concrètes face au vieillissement de la population. Les bailleurs sociaux jouent un rôle majeur pour rendre accessibles et adapter les logements aux besoins des personnes âgées.

À l'occasion de la signature d'une convention régionale sur les enjeux du vieillissement et des risques professionnels dans le parc social pour la période 2023-2027 entre l'Union Régionale pour l'Habitat et la Carsat Hauts-de-France, nous vous proposons de découvrir les actions

menées dans le cadre de l'appel à projets « Soutien à l'autonomie des locataires du parc social » lancé en 2023 par la Carsat Hauts-de-France et pour lequel Pas-de-Calais habitat a été lauréat. Le premier dispositif porte sur l'accompagnement social des seniors et le deuxième concerne l'installation d'aides techniques. Pas-de-Calais habitat propose ces services innovants sur les villes de Saint-Nicolas-lez-Arras et Saint-Laurent-Blangy.

Les services de courtoisie, une détection des besoins

Dans le cadre du contrat de ville de la Communauté Urbaine d'Arras et de sa convention d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), Pas-de-Calais habitat, en partenariat avec La Maison du Département et de la Solidarité de l'Arrageois, a mis en place **un service de courtoisie destiné aux seniors isolés de plus de 55 ans.**

Lancé en 2022 à St-Nicolas-lez-Arras puis étendu à Saint-Laurent-Blangy, ce service permet de **créer du lien avec les locataires âgés et de leur présenter l'offre globale de l'Office et des partenaires locaux en matière d'accompagnement et de maintien à domicile.**

Lors de sa visite, la responsable d'agence de Pas-de-Calais habitat établit un premier contact avec le locataire, **recueille ses besoins quant à l'usage du logement**, et présente l'éventail des dispositifs grâce à une plaquette d'information.

Tous les trois mois, **un comité de suivi réunissant les partenaires** - le CCAS de la Ville, le Centre social, la Maison des Solidarités et Pas-de-Calais habitat - évoque les situations rencontrées et propose **des solutions d'accompagnement.** Situés en pied d'immeubles, ces organismes apportent un service de proximité.

En répondant à **l'appel à projets de la Carsat**, Pas-de-Calais habitat a souhaité **élargir son service de courtoisie aux locataires situés hors des Quartiers Prioritaires de la Ville.** **En complément, il permet à l'Office d'obtenir un financement pour adapter ses logements.**

L'installation d'aides techniques, une adaptation des logements

Ces petits équipements qui doivent **faciliter le quotidien, comme les déplacements dans le domicile ou encore l'accès aux sanitaires**, consistent en la fourniture et la pose d'un **rehausseur de toilette**, d'un **chemin lumineux** (détecteurs LED de la chambre au couloir en prévention des chutes), d'une **barre de maintien** et d'un **détecteur de gaz** lié à l'utilisation d'une gazinière (en cas d'oubli de la fermer). Dès qu'une visite de courtoisie est effectuée, le **prestataire, Logista Hometech, intervient entre 15 jours et 1 mois pour l'installation de ces aides techniques.**

La Carsat participe à hauteur de 500 euros HT au maximum par logement, avec a minima l'installation de trois aides techniques. Grâce à un budget d'environ 39 000 euros HT octroyé par la caisse de retraite, **Pas-de-Calais habitat a pour objectif d'équiper 78 logements hors QPV sur 2024-2025.** Le coût à charge pour l'Office est de 3 900 euros.

Afin de proposer un accompagnement global aux locataires de son parc, **Pas-de-Calais habitat s'engage également à déployer des actions individuelles et/ou collectives de prévention** (repérage, information et sensibilisation).

Un travail est aussi mené sur **la formation de ses agents.** Certains ont bénéficié en mai dernier de deux jours de formation, délivrés par l'Afpols, sur **la gestion locative adaptée aux locataires âgés.** Cette initiative confirme le rôle de Pas-de-Calais habitat en tant qu'**acteur de proximité en capacité d'apporter une réponse personnalisée au plus près des besoins des habitants.**

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France

Qui sommes-nous ?

Créé en 1931, Pas-de-Calais habitat, bailleur social du Département, gère un parc de près de 40 000 logements répartis sur 214 communes, dans lesquels 79 000 locataires ont trouvé leur chez eux. Avec 31 agences et 10 points contact, Pas-de-Calais habitat agit au plus près des habitants, qu'ils soient locataires ou à la recherche d'un logement à louer ou à vendre. Pour construire le territoire de demain avec des logements accessibles, durables et de qualité, notre Office Public de l'Habitat (OPH) œuvre aux côtés de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du département.

Contact presse

Céline Vicongne · Chargée des relations presse · celine.vicongne@pasdecalais-habitat.fr · 03 21 16 86 20 / 07 88 75 10 12

www.pasdecalais-habitat.fr

